



**PRÉFET  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Paris, le 17 juillet 2022*

### Déclenchement de la vigilance orange canicule à Paris

Suite au passage en vigilance météorologique orange canicule du département de Paris, Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a pris la décision de mettre en œuvre les mesures « alerte canicule » de la disposition spécifique ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur ».

Dans ce cadre, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a demandé aux services de l'État de déployer sur le territoire parisien, des actions en direction des publics les plus fragiles. Elles concerneront notamment :

- la **sensibilisation dès à présent de l'ensemble des établissements de santé** et notamment des établissements accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
- l'**information préventive des organisateurs d'accueil collectif de mineurs et des organisateurs de manifestations sportives** mais aussi des entreprises et des organisations professionnelles ;
- la **mobilisation des opérateurs gestionnaires de centres d'hébergement ou intervenant dans le dispositif de veille sociale** (accueils de jour, maraudes ...), sensibilisation des maraudes associatives et renforcement des accueils de jour.

Retrouvez les recommandations de l'ARS : [Ici](#)

Contact presse  
Préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



5, rue Leblanc  
75911 Paris Cedex 15